



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Rectrice de l'académie de Limoges

- **VU** le code général de la fonction publique ;

- **VU** le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du Ministère de l'Education Nationale

- **VU** le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'Etat ;

ARRETE

Article 1er. – Les fonctionnaires ci-après désignés sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'adjoint technique de recherche et de formation principal 2^{ème} classe au titre de l'année 2024 (7 possibilités)

N°	NOM - Prénom	Affectation actuelle
	<u>Au 1er septembre 2024</u>	
1	BENHAMOU Pierre	Rectorat
2	DRAME Fatoumata	Université
3	COEFFE Christophe	Rectorat

Article 2.- Le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Limoges, le 30 mai 2024

**Pour le Recteur et par délégation,
La responsable de la division des personnels
Administratifs et d'encadrement**


Florence FANTHOU